

T2A et gestion de l'information médicale

L'avènement de la T2A a profondément bouleversé le mode d'allocation des ressources des établissements MCO. Les établissements SSR doivent s'y préparer dès aujourd'hui. Les ressources de l'établissement sont maintenant directement corrélées à son activité. La complexité de la chaîne de collecte de l'information médicale, la multiplicité des intervenants, des supports et l'évolution constante des nomenclatures et des règles de codage, ouvrent de nombreuses possibilités d'amélioration. Ces améliorations ont un impact direct sur les revenus de l'établissement.

Le contexte

Le Département d'Information Médicale est responsable de l'exhaustivité et de la qualité des données transmises aux tutelles. La juste valorisation de l'activité réelle de l'établissement est conditionnée par la bonne qualité du codage, celle-ci étant elle-même liée aux informations présentes dans le dossier patient. La qualité de codage est déterminante pour la pérennité financière des établissements. Faute d'un travail spécifique sur ce sujet, la description tarifaire de l'activité médicale ne correspond pas toujours à celle effectivement réalisée. En particulier, certaines informations ou dysfonctionnements contribuent à survaloriser l'activité, d'autres engendrent une sous-valorisation. Dans les deux cas, la perte financière existe, réelle ou potentielle, immédiate ou différée.